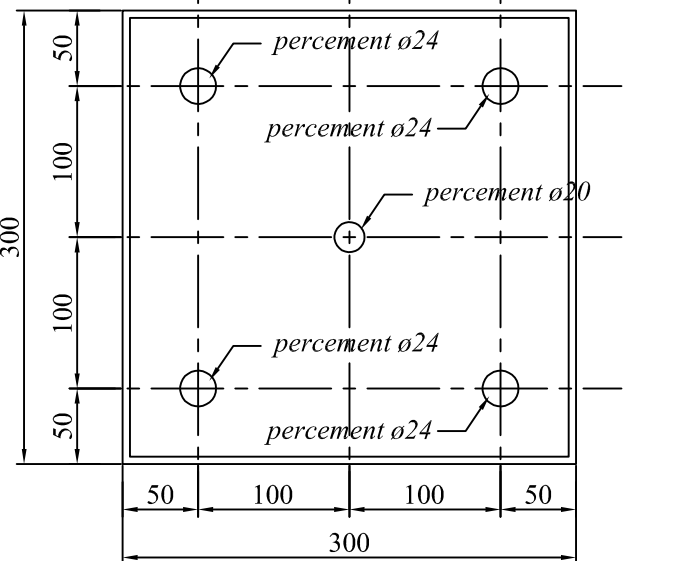
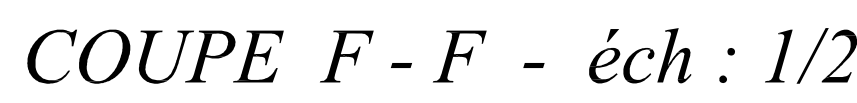
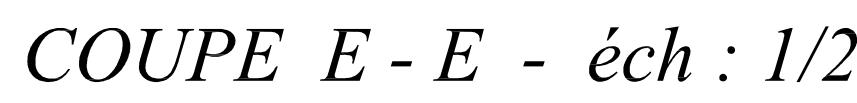
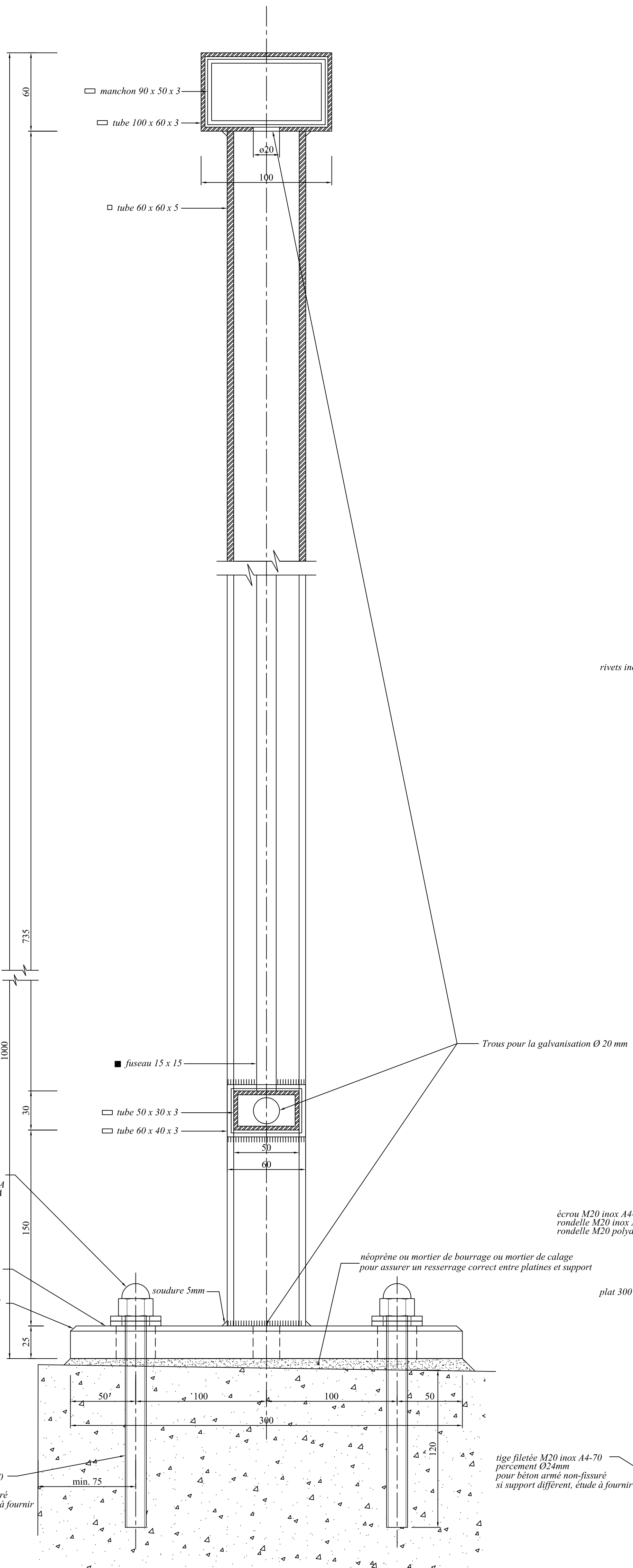
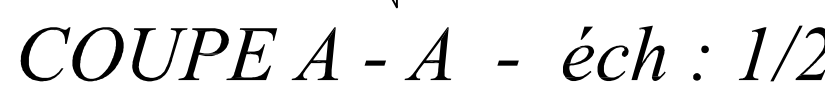


SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Document de référence QUALIROUTES – J – 5

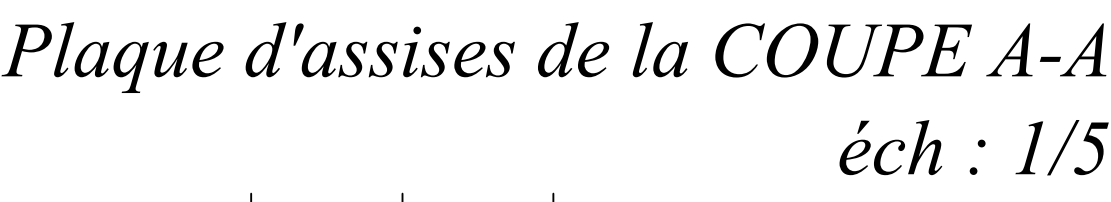
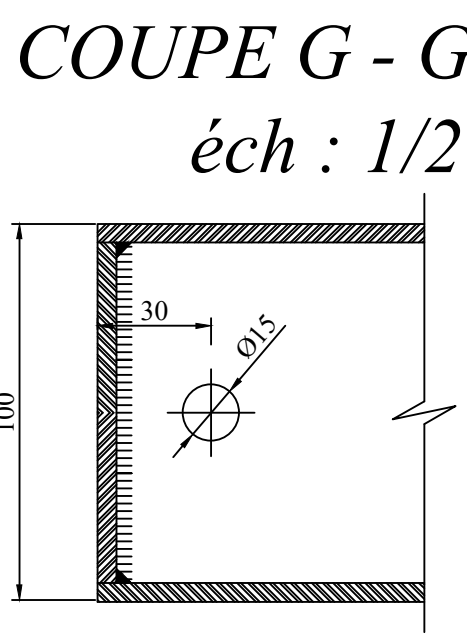
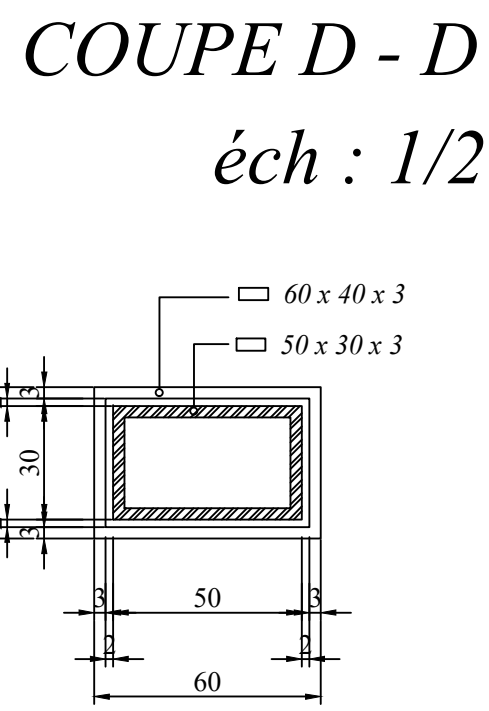
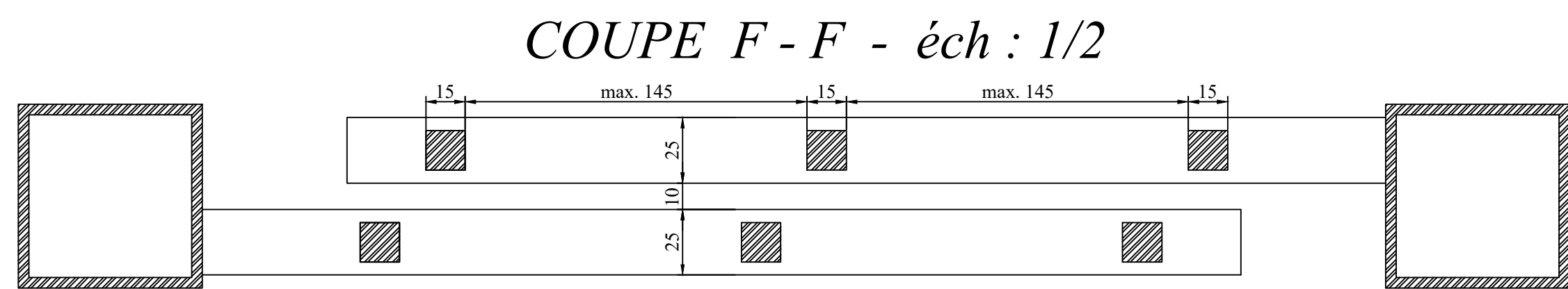
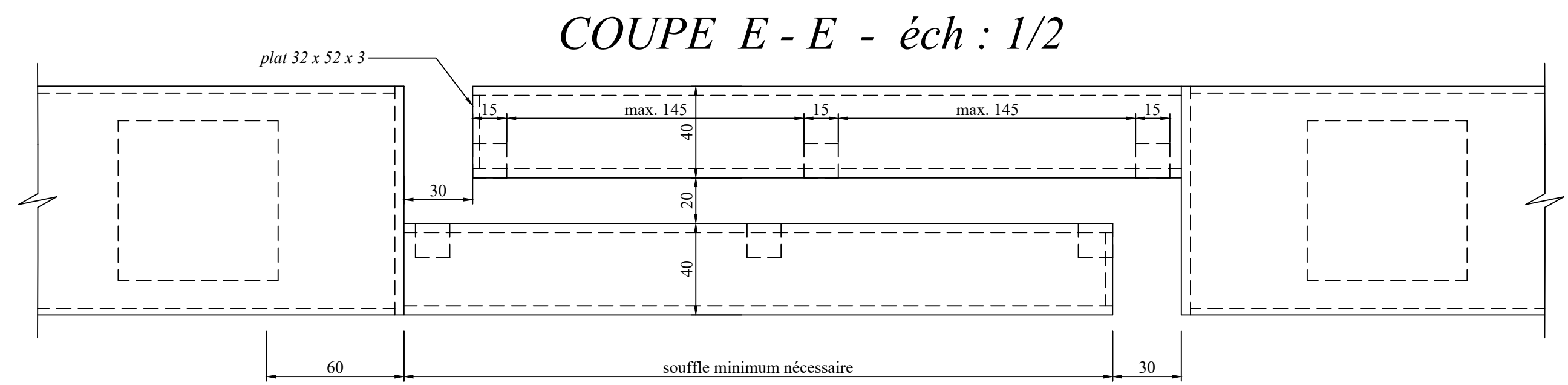
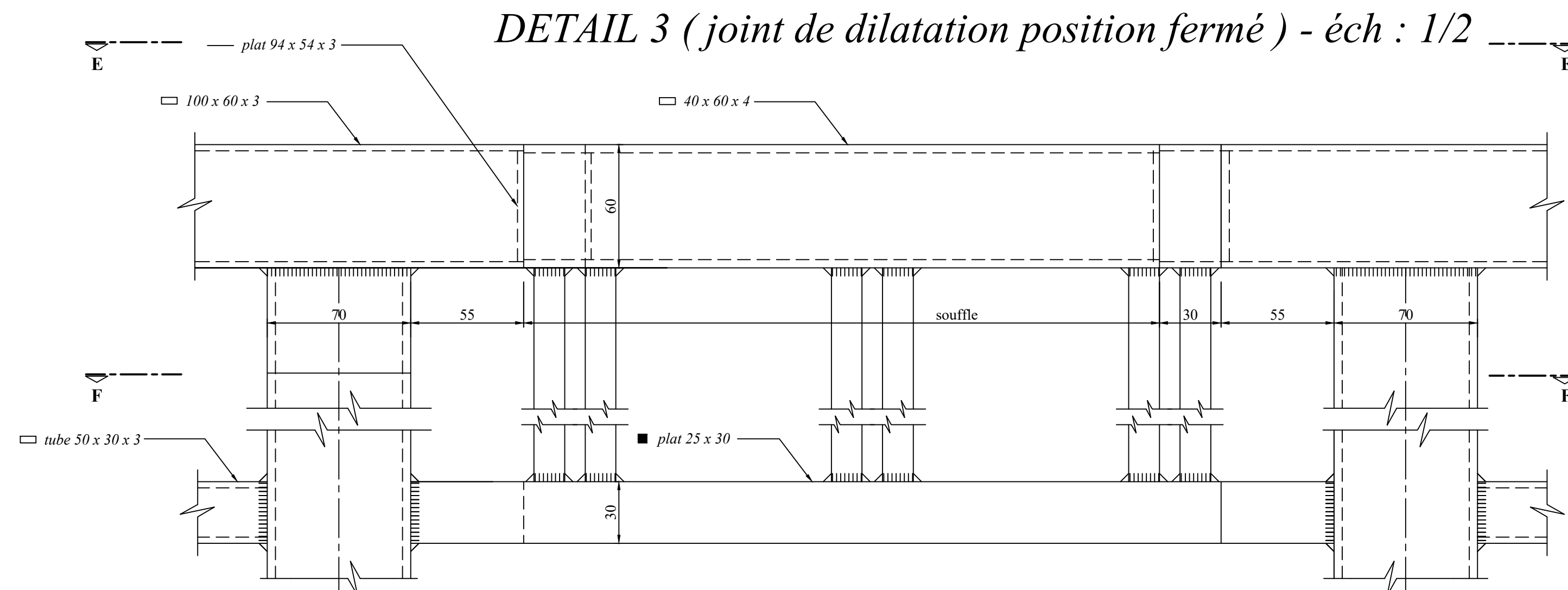
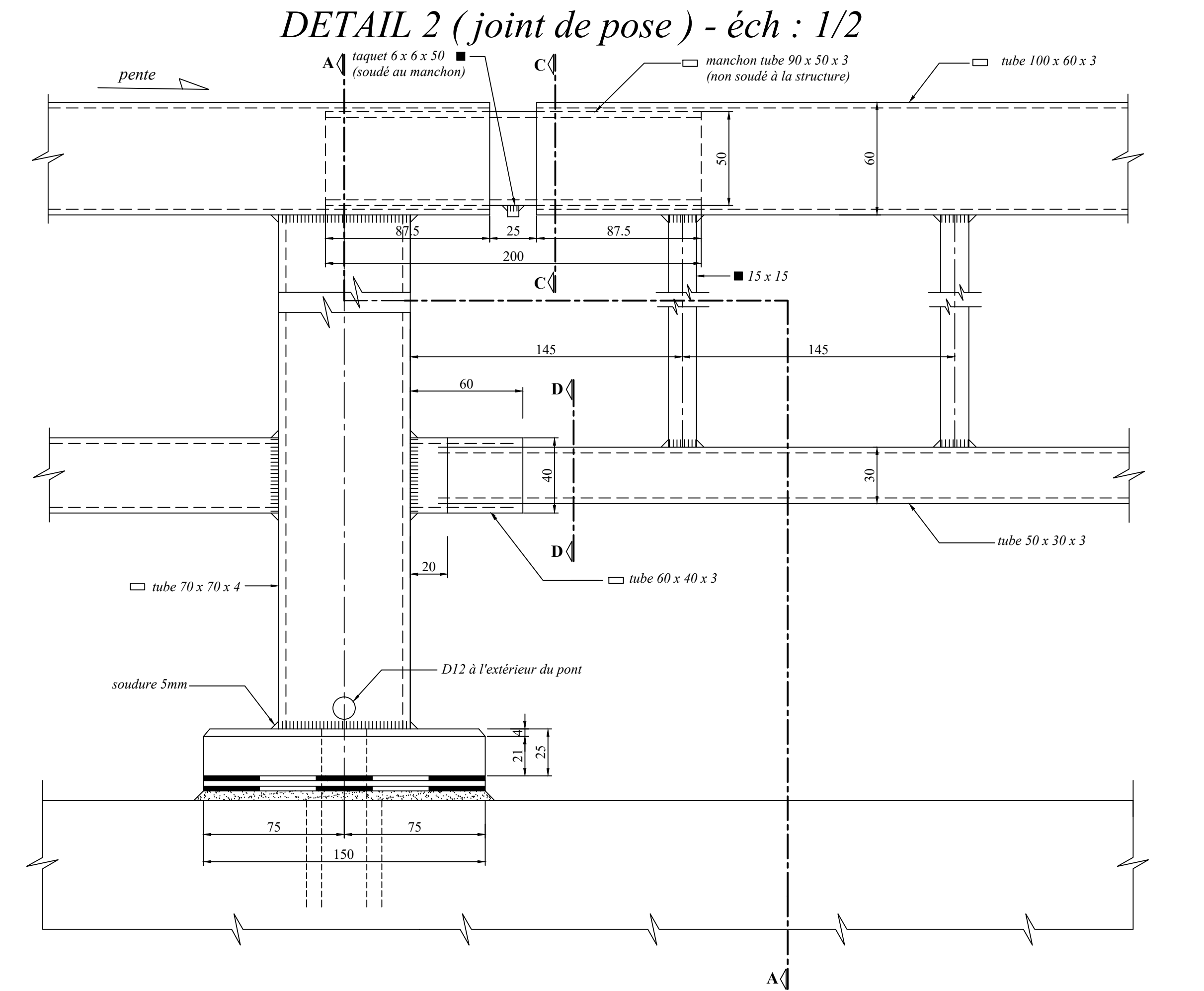
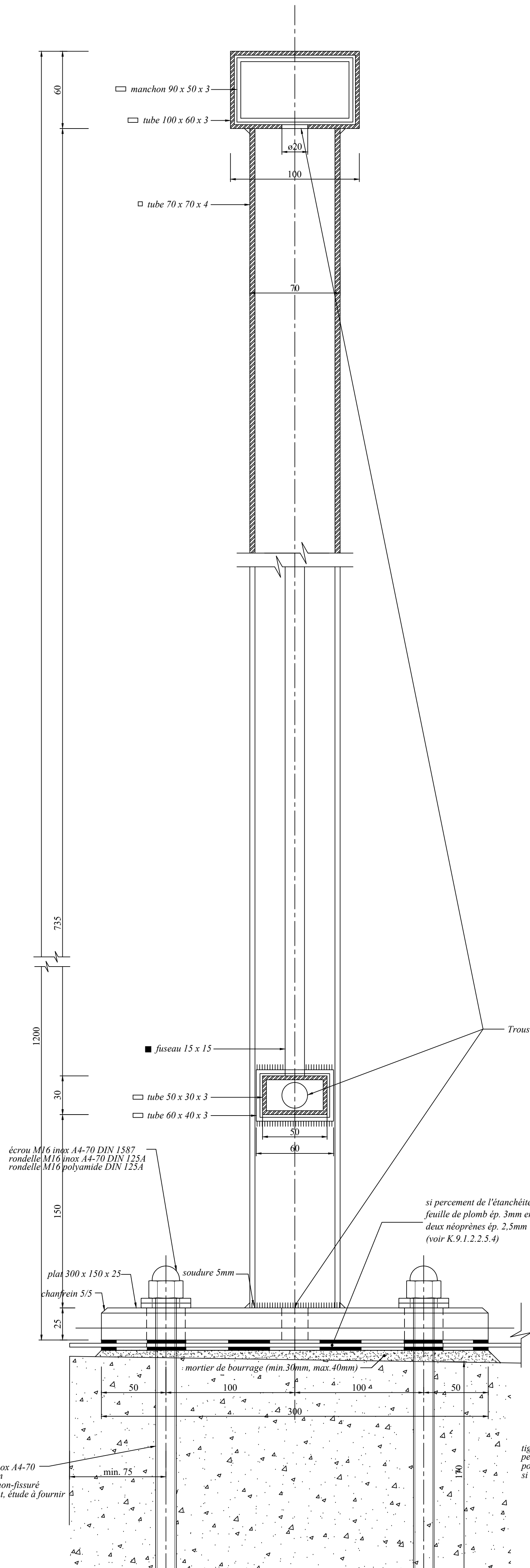
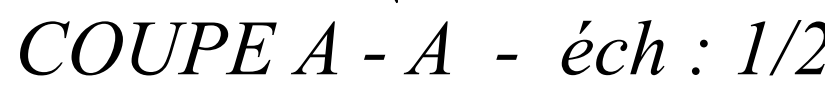
Plans garde-corps métalliques

Édition du 01/01/2023



1. Les Lises et sous-lises suivent la pente de l'ouvrage : les montants sont verticaux.
2. Dispositions constructives :
 - Soudure : 3 mm (sauf indication contraire)
3. Qualité d'acier : S235 JR
4. Lorsque le soufflet du joint de dilatation, en position ouverte, ne permet pas de respecter l'entraxe de 150mm maximum entre les câbles verticaux simplement en décollant les montants, un détail particulier doit-être réalisé (voir le détail 3 ci-dessous).
5. Si le détail 1 d'écroument doit être modifié pour répondre à des contraintes du chantier, il sera soumis au fonctionnaire dirigeant pour approbation.
6. Les détails de ce plan ne sont valables que si le gâris est en galvanisé. En cas de métallisation, voir remarques du chapitre 3.1.2.2 du Qd'alentours.
7. Toutes les cotes sont en mm.

Au dessus des voies du chemin de fer



- # NOTES
-
1. Les lisses et sous-lisses suivent la pente de l'ouvrage ; les montants sont verticaux.
 2. Dispositions constructives :
 - Soudure : 3 mm (sauf indication contraire)
 3. Qualité d'acier : S235JR
 4. Lorsque le soufflé du joint de dilatation, en position ouverte, ne permet pas de respecter l'écartement de 150mm minimum entre éléments verticaux simplement en déboulant les montants, un détail particulier doit être soumis au fonctionnaire directeur. Le détail proposé dans ce plan est à vérifier suivant le soufflé du joint.
 5. Le cas de l'état 1 d'extrémité doit être étudié pour répondre à des contraintes du chantier, il sera soumis au fonctionnaire directeur pour approbation.
 6. Les détails de ce plan ne sont valables que si le garde-corps est galvanisé. En cas de métallisation, voir remarque du chapitre 12.2 du *Qualitecor*.
 7. Toutes les cotes sont en mm.

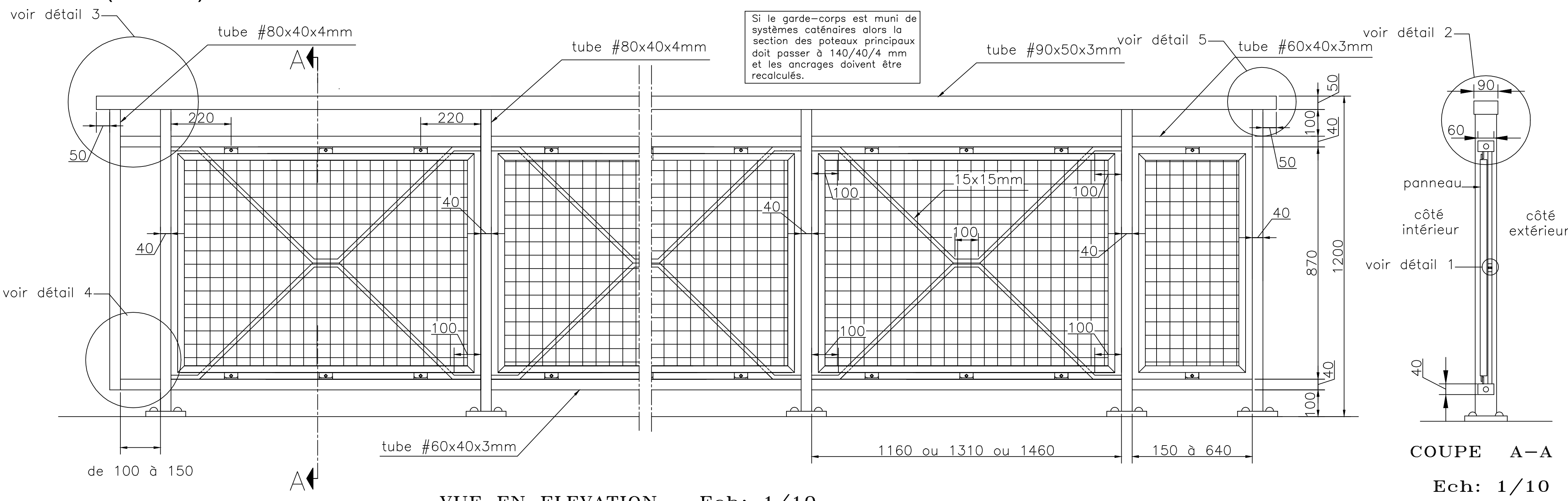
SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Document de référence QUALIROUTES-J-5/2

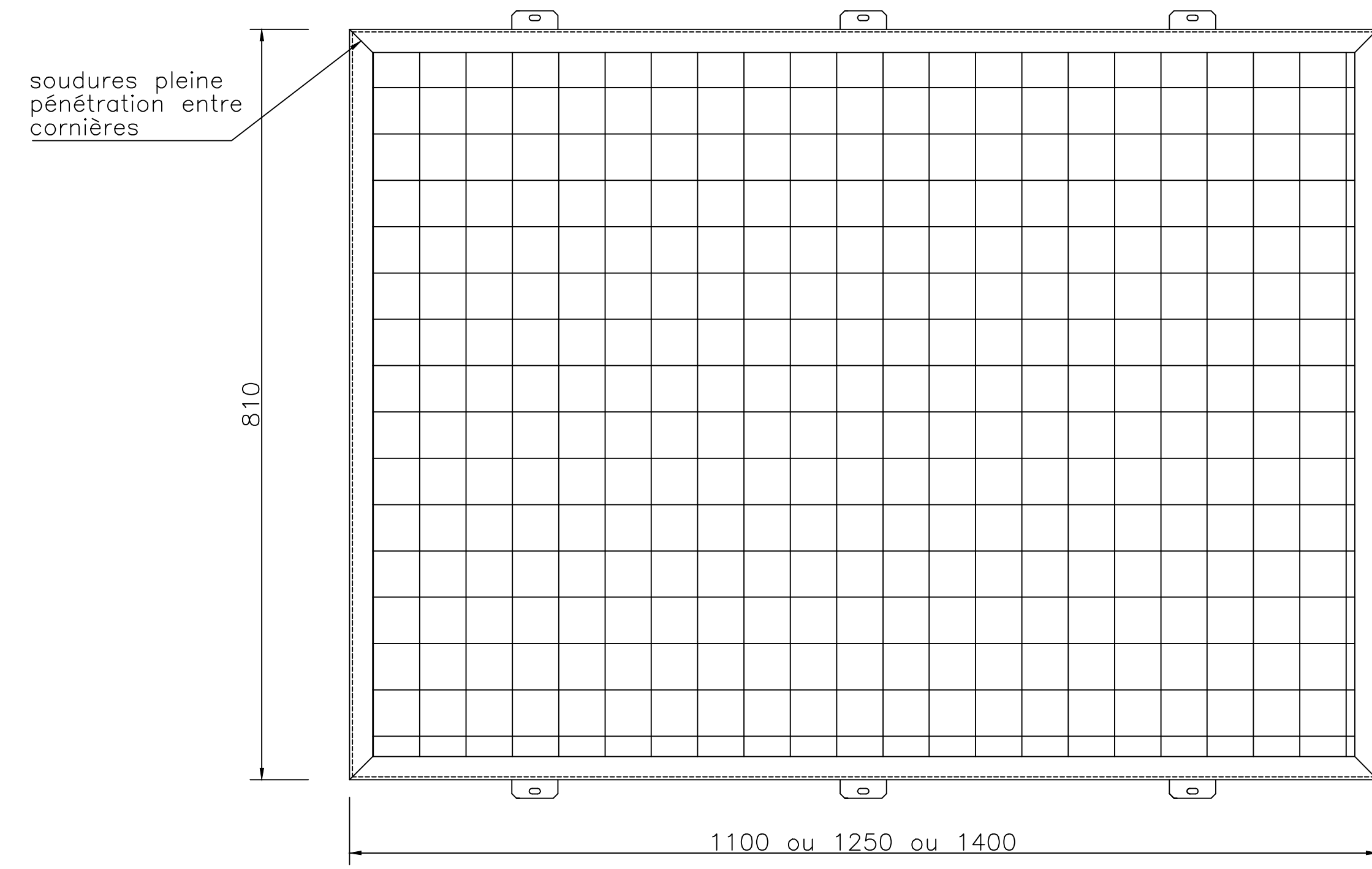
Plan garde-corps métalliques standard Ht = 1,20 m

Édition du 25/11/2022

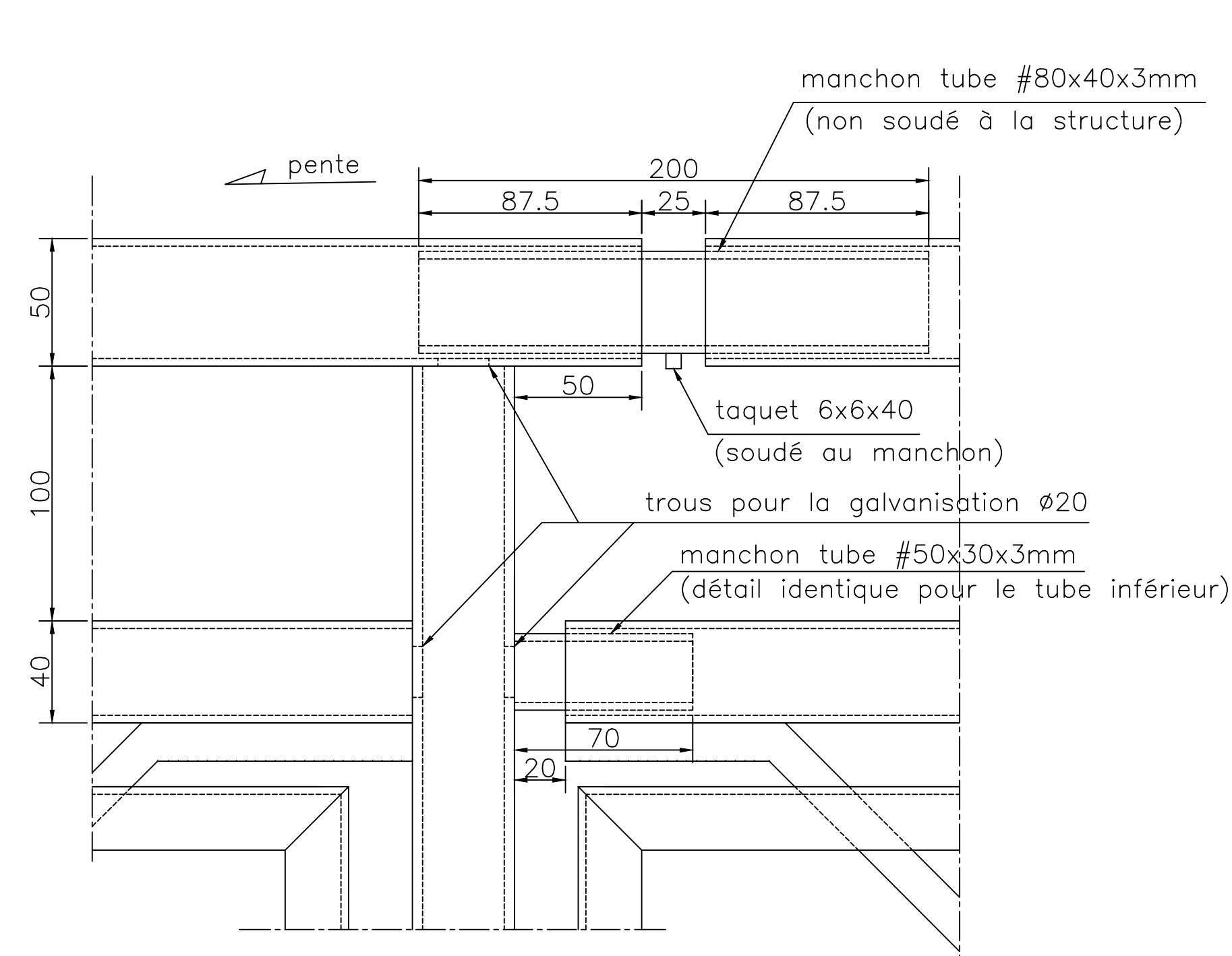
QR-J-5/3 (RAVeL)



VUE EN ELEVATION Ech: 1/10



CADRE TYPE Ech: 1/5

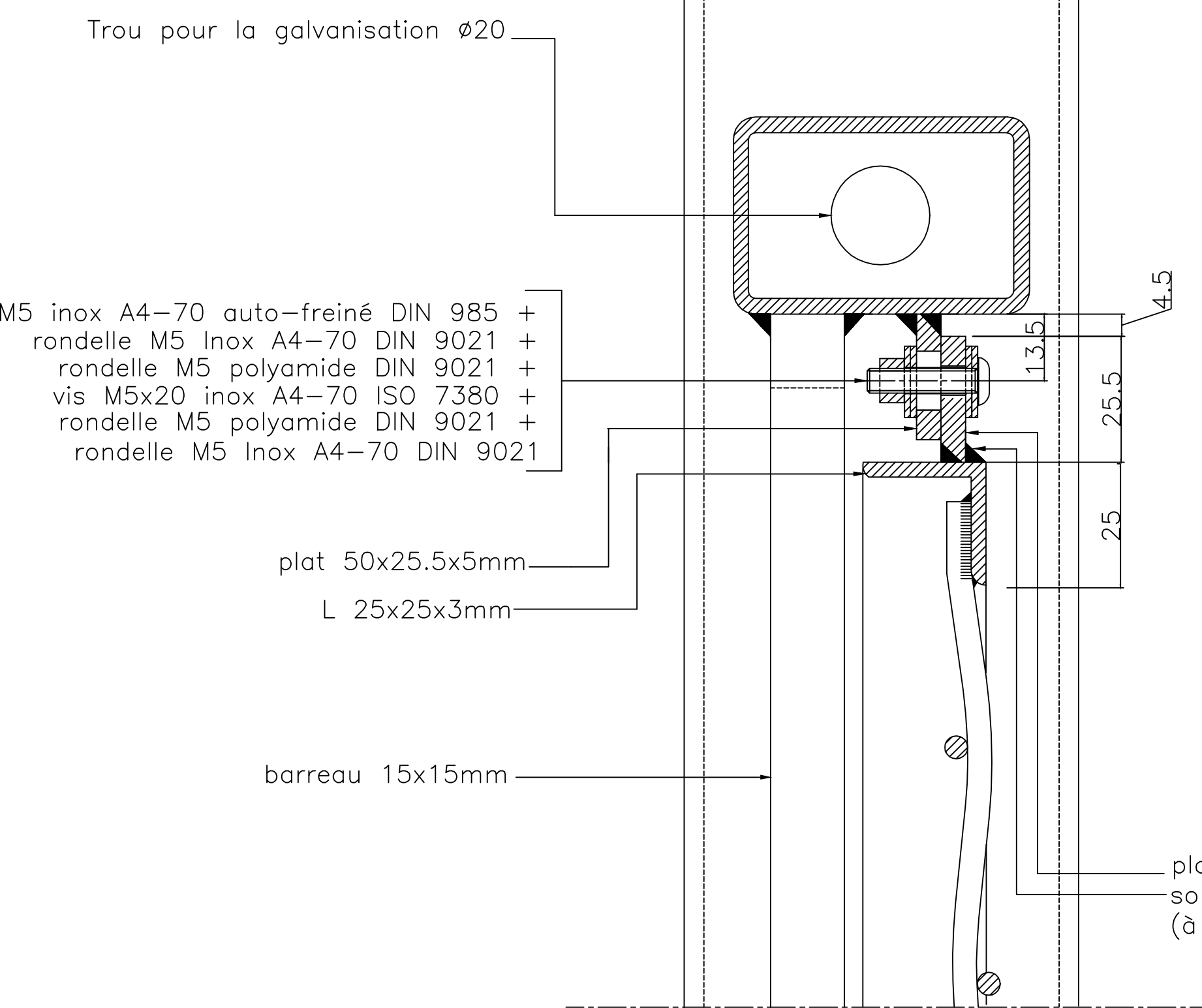


DETAIL JOINT DE POSE (tous les 7m50 maximum) Ech: 1/2

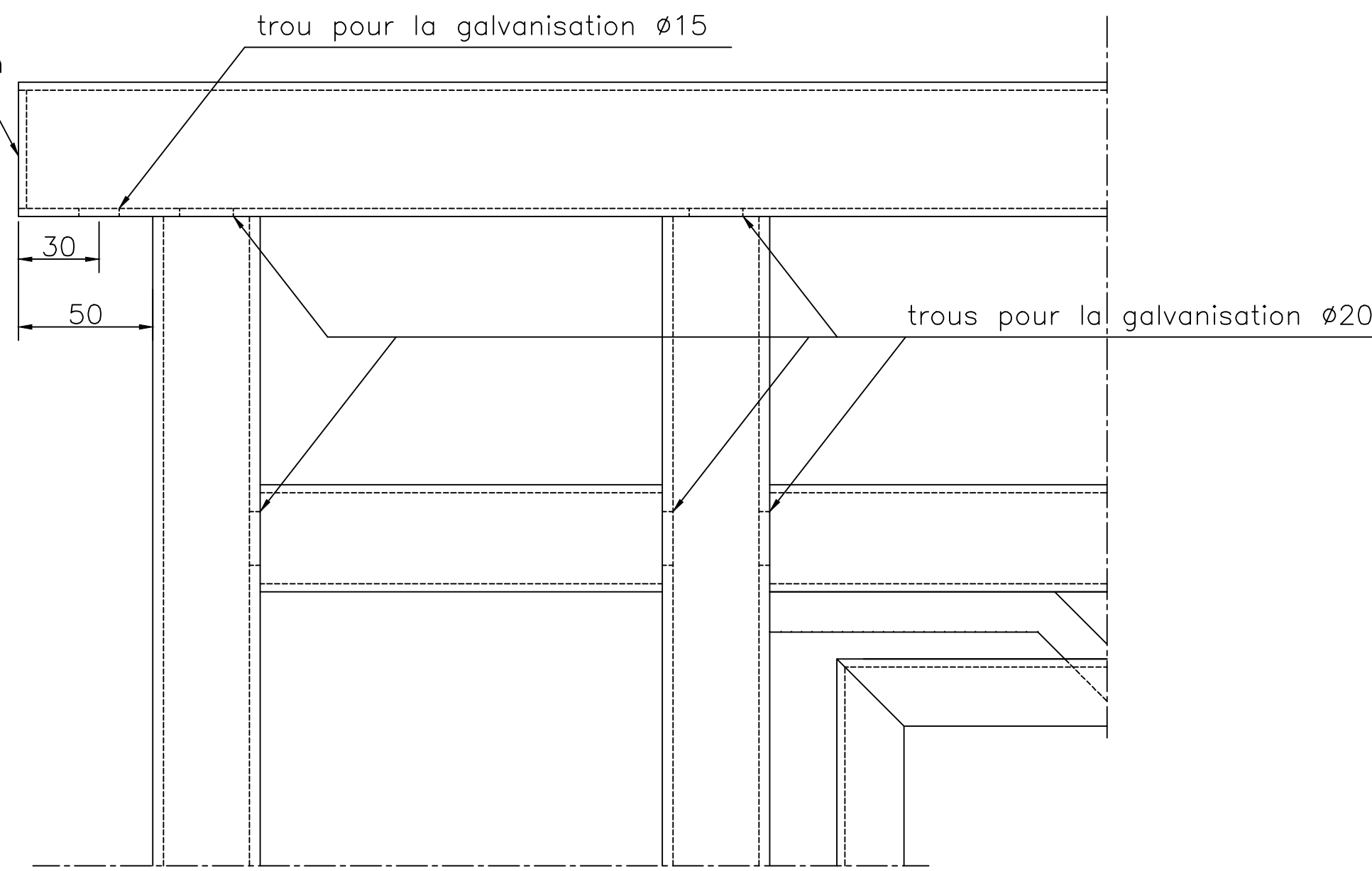
NOTES

- La lisse supérieure suit la pente de l'ouvrage.
- Les montants sont verticaux.
- Les sous-lisses sont horizontales.
- La pose du garde-corps est réalisée selon les spécifications suivantes:
 - La tolérance relative à l'alignement en plan ou en hauteur est de 1 cm par rapport au profil théorique.
 - La tolérance relative à l'aplomb est de 0,5 cm sur la hauteur du garde-corps.
- Qualité des matériaux :
 - Aciers: S 235 JR selon NBN EN 10025
 - Éléments de boulonnerie et d'ancrage: acier inoxydable de type A4-70 selon NBN EN ISO 3506-1 et -2.
- Les prescriptions du document de référence QUALIROUTES-J-2 "Constructions métalliques" sont d'application.
- Les prescriptions relatives à la protection anticorrosion sont précisées aux documents de marché.
- Les panneaux sont constitués d'un grillage tissé en fils blancs de diamètre 5 et de mailles 50x50. Ils sont galvanisés à chaud après soudure.
- Les panneaux sont situés côté intérieur de la passerelle.
- Tous les éléments du garde-corps sont galvanisés à chaud conformément à la norme NBN EN ISO 1461.
- Le système de protection anticorrosion est conforme aux prescriptions du document QUALIROUTES-J-3 moyennant les précisions suivantes: système n°G4.06 ou thermolaquage.
- Teinte RAL à définir par le fonctionnaire dirigeant.
- Sauf avis contraire: soudures 4mm.
- Toutes les soudures sont continues et contournées.
- Selon la longueur totale du garde-corps, celui-ci est constitué de modules de 120 cm ou 135 cm ou 150 cm de large.
- Les dimensions des tiges d'ancrage, des distances au bord et des percements de platines reprises dans les plans sont valables uniquement pour des scellements dans du béton.
- Les prescriptions sur les ancrages et sur le resserrage sous platines sont décrites au paragraphe J.12 du QUALIROUTES.
- Toute adaptation doit faire l'objet de l'accord de la Direction des Études de Ponts
- Ce plan remplace le plan DG01.62/E001-1 du 14/12/2016
- Le garde-corps est dimensionné selon la norme NBN-EN-1991-2 ANB(2011) § 4.8
 - * charge verticale 1kN sur la lisse supérieure
 - * charge horizontale 1kN/m sur la lisse supérieure
- Toutes les cotes sont en mm.

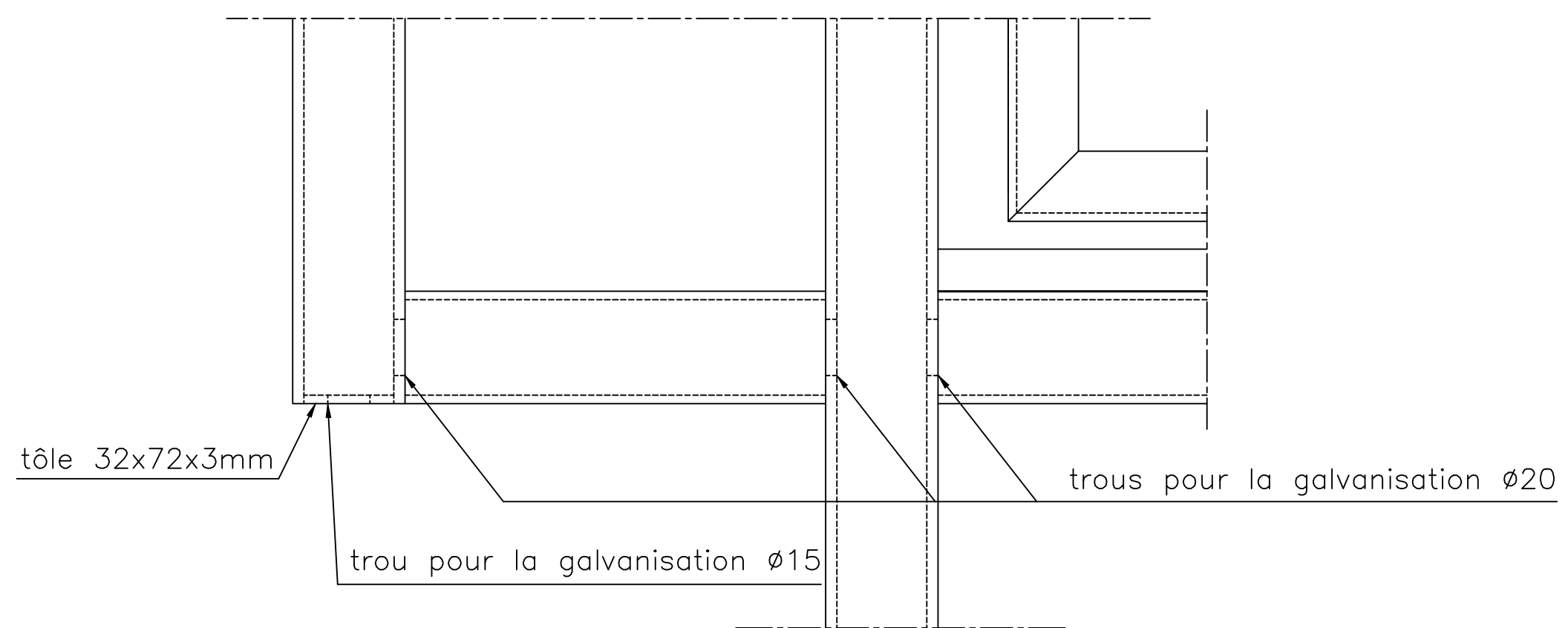
DETAIL 1 Ech: 1/1



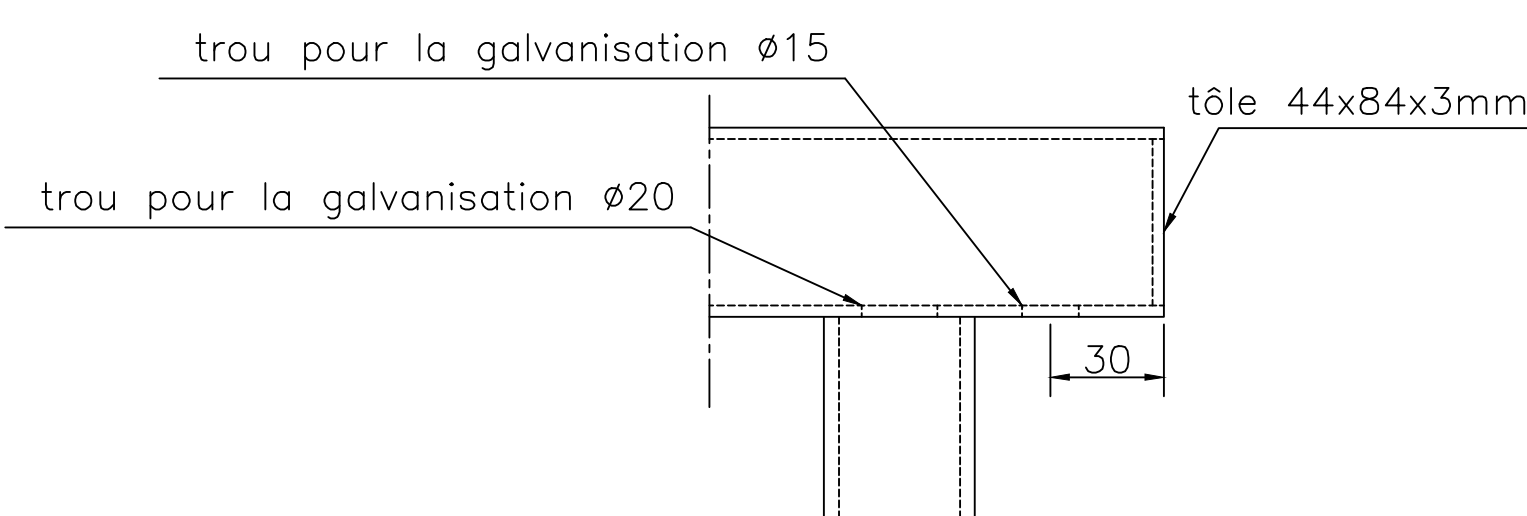
DETAIL 2 Ech: 1/1



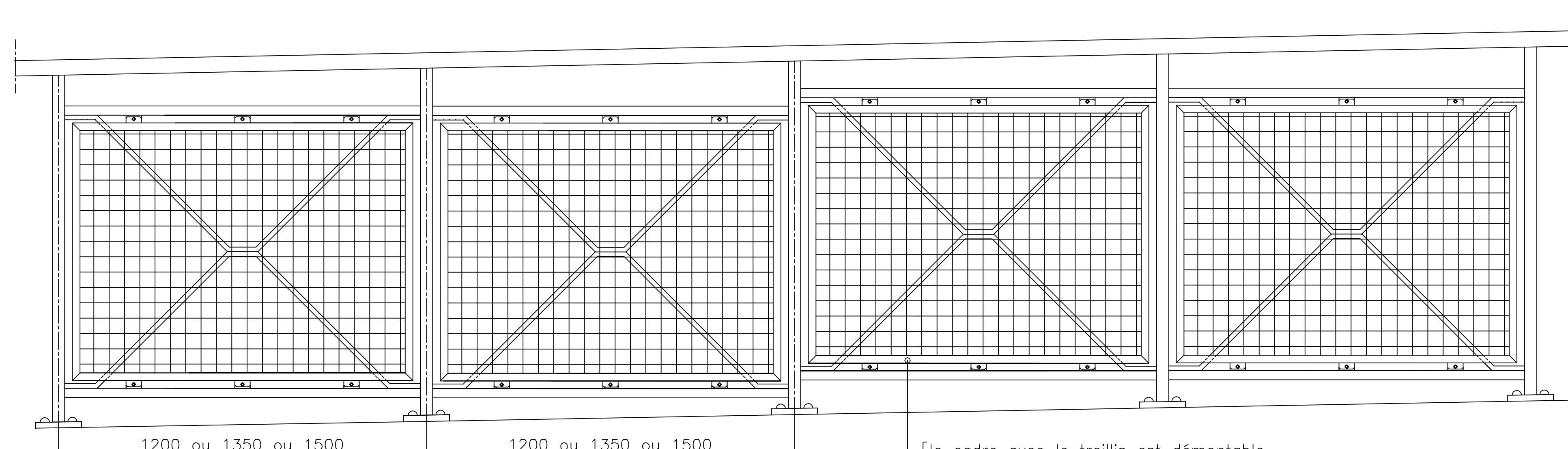
DETAIL 3 Ech: 1/2



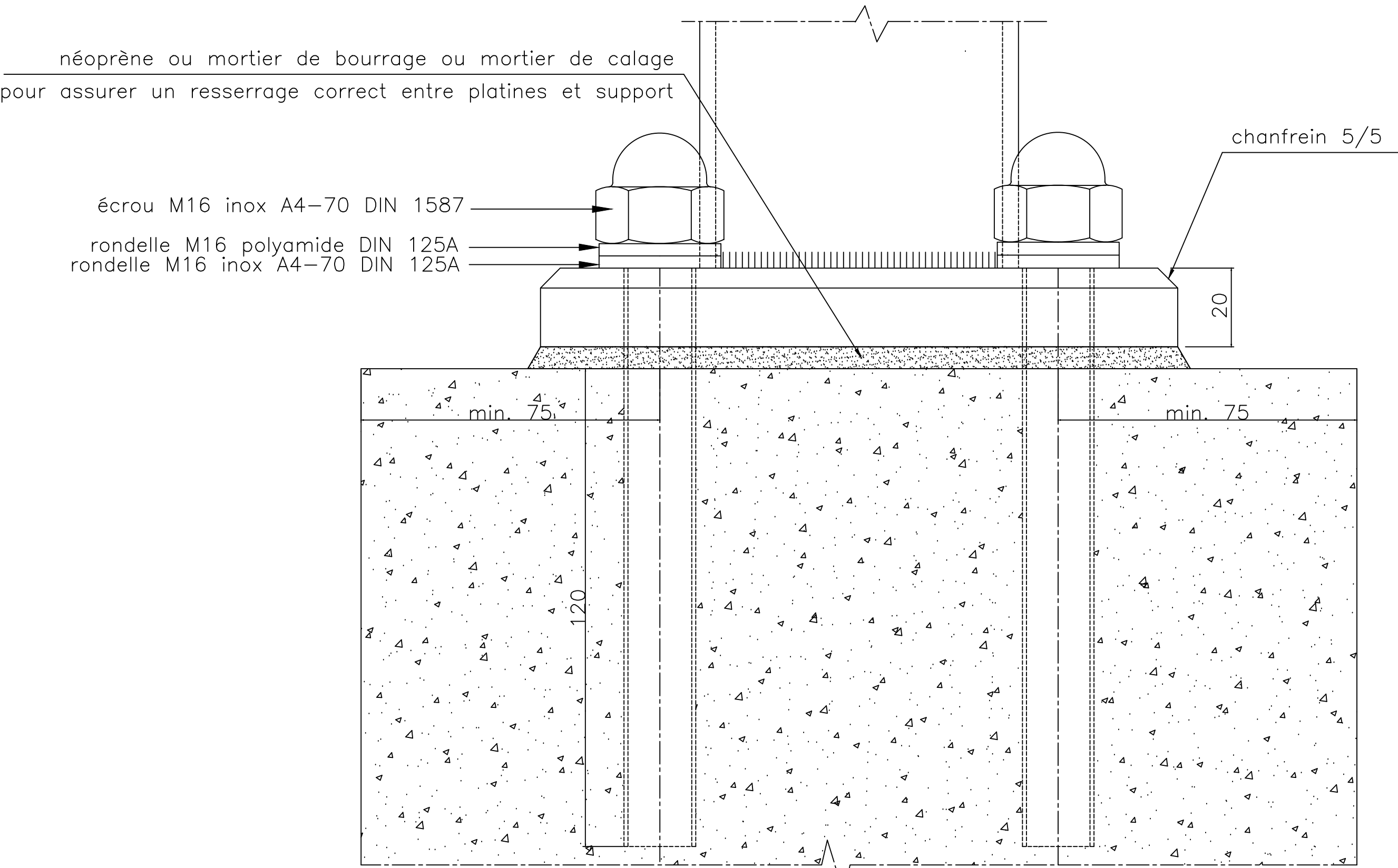
DETAIL 4 Ech: 1/2



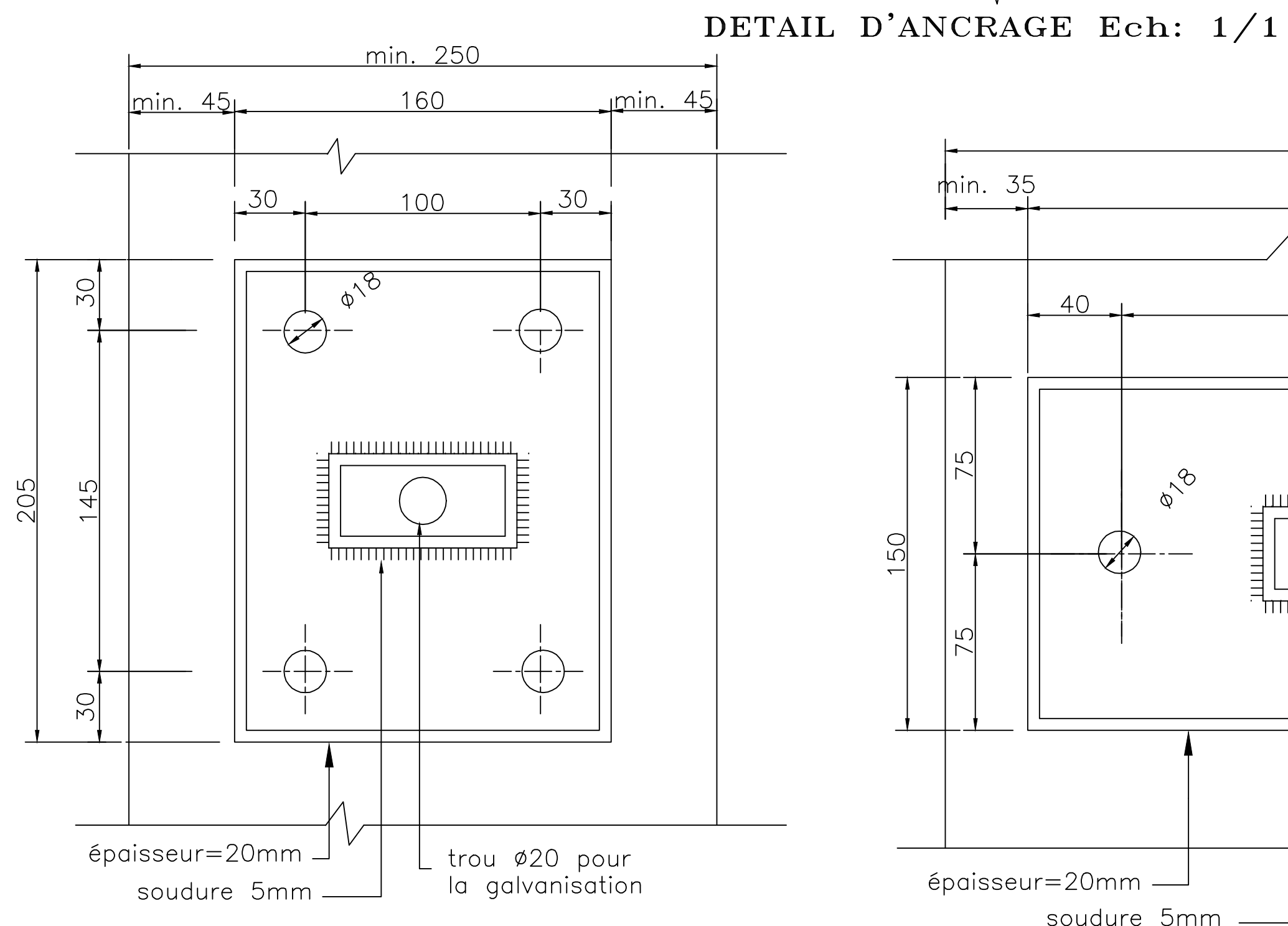
DETAIL 5 Ech: 1/2



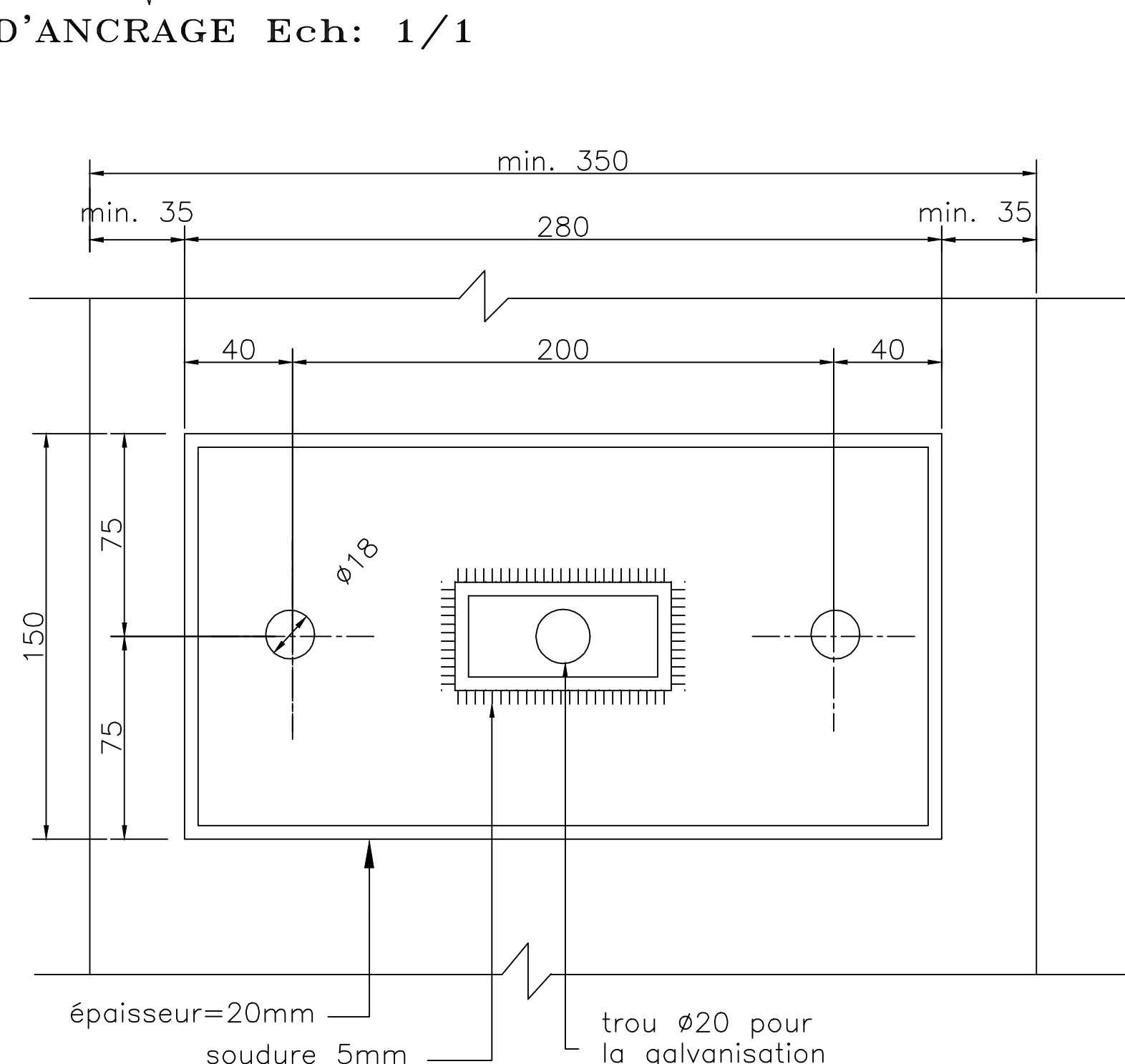
SITUATION SUR TERRAIN EN PENTE Ech 1/10



DETAIL D'UNE ATTACHE Ech: 1/1



DÉTAIL POUR LARGEUR DISPONIBLE D'ANCRAGE ENTRE 25 et 35cm Ech. 1/2



DÉTAIL POUR LARGEUR DISPONIBLE D'ANCRAGE DE MINIMUM 35cm Ech. 1/2

	Service Public de Wallonie Mobilité et Infrastructures
Département Expertises Structures et Géotechnique Direction des Études de Ponts	
Dressé par le : Département Expertises Structures et Géotechnique (M11) Direction des Études de Ponts (M11.3) En collaboration avec la Direction des Matériaux de Structure (M11.4)	Dessiné par : Fabrizio Cammarata Surface : 1 m²
Nombre de plan(s) : 1 Ordre du plan : 1/1	
M11.3/E001-2	
N° du dossier : N° du pont : / Classe civile : / Classe militaire : /	
Indice	
Modifications	
Nature	
Date	

Réseau Autonome de Voies Lentes
RAVeL

Garde-corps métallique
Plan type